

COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM
CONSEIL MUNICIPAL

du vingt-six juin deux mille dix neuf

COMPTE-RENDU

Présents : Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Chantal PIERRA, Georges PUISSEGUR, Jean-Louis BOULET, David TAVASANI, Jean-Pierre VIALATTE,

Excusé : **Absent** :

Laurent SALLES pouvoir à Lydia
CASTELLE

Didier FOCH pouvoir à David
TAVASANI

Président de séance : **Secrétaire de séance** :

Jean-Pierre VIALATTE David TAVASANI

Le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du deux mai deux mille dix-neuf.

Ouverture du Conseil municipal à 21h05

Ordre du Jour:

- Informations générales
- Délibération indemnité pour le sonneur de cloches
- Achats mobilier urbain
- Travaux communaux
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la demande de suppression du poste d'adjoint technique communal et une décision modificative pour un avenant sur la section investissement.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

Informations générales:

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de démission de Madame Rose VINSONNEAU le 21 mai dernier.

- Délibération pour la suppression du poste d'adjoint technique communal. vu l'avis favorable du conseil technique du CDG31 en date 24 juin 2019
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint technique communal à la date de départ en retraite de Monsieur VILLEMUR Michel soit le 31 juillet 2019.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

- Délibération indemnité pour le sonneur de cloches

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal une indemnité de 600 euros pour Monsieur André DESSARP qui assure la sonnerie des cloches pour tous les évènements de la commune, ainsi l'ouverture et l'entretien de l'église communale.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

- Décision modificative pour un avenant sur la section investissement 1618.20 ligne 2128

Concernant une recette exceptionnelle, sinistre du Lacombe, Monsieur le Maire propose de verser cette somme dans la section investissement pour l'allouer à des dépenses d'équipement mobilier urbain.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

- Délibération pour achat mobilier urbain pour un montant de 1 618.20 TTC euros.

Le maire propose l'achat de panneaux de signalisation pour le respect des emplacements concernant les cérémonies et visites du cimetière.

Il est proposé à l'entrée de la future aire de randonneurs la pose d'un panneau d'accueil et d'informations sur les commerces de proximités qui seraient libre d'affichage.

Début du mois de juillet vont commencer les travaux d'aménagement et de sécurisation du ramassage scolaire et de l'accès au cimetière pour être opérationnel à la rentrée.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

- Travaux communaux à réaliser dans le cadre d'une journée citoyenne
pose des bornes à la bascule (protection de l'abris bus et du calvaire)
pose des bancs sur le village (remplacement des bancs existants)
pose des jardinières à la bascule (remplacement de l'existant)

- **Questions diverses**

Fin du Conseil municipal à 22h15

Question du public: Ouverture d'un débat sur la municipalité, son rôle et les enjeux des prochaines années.